

Nombre de conseillers

Département de l'Yonne

En exercice : 15

Commune de MALIGNY

Présents : 11

Votants : 13

L'An Deux Mil Vingt Trois, le seize mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 6 mai 2023 s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Damien GAUTHIER, Maire,

Etaient présents : François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE (adjoints), Sylvie SEGAULT, Emilie SEGUINOT, Pierrick LAROCHE, Luc NOLET, Bruno DI-BLAS, Yannick VILLEDIEU,

Absents représentés : Bruno ZAROS, pouvoir donné à Sylvie SEGAULT ; Lucia DA SILVA PINHO, pouvoir donné à François TURCIN

Absents non représentés : Florence CHAMON, Christian RAPOSO DO CARMO,

Secrétaire de séance : Yannick VILLEDIEU

n° 2023-19/16.05-03

Commission bâtiments - acceptation des travaux

Olivier SAVARY, adjoint et président de la commission bâtiments, présente les propositions de travaux aux membres du Conseil Municipal :

↳ **réfection du logement 5 du bâtiment Lafarge :**

- peinture avec option toile de verre au plafond et réfection du sol pour 23 504,21 € TTC (CHEVILLARD)
- réfection totale de la salle de bains pour 3 179,19 € (CHAMON)
- radiateurs pour 4 962,00 € TTC (AD-ELEC)

↳ **fenêtres de tous les logements du bâtiment Lafarge :** changement des joints des fenêtres au prix unitaire de 150,00 € TTC (Varenes Menuiseries)

↳ **radiateurs des autres logements du bâtiments Lafarge (hormis le logement 5) :** devis de 10 053,00 € TTC (AD-ELEC)

↳ **isolation du faux-plafond du salon de coiffure :** devis de 4 260,55 € TTC (LOPES VIEIRA)

Après délibération, les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité les propositions ci-dessus émanant de la commission bâtiments. Ils chargent le Maire des toutes les suites utiles à donner à ces décisions et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Le secrétaire de séance,

M. Yannick VILLEDIEU,



Le Maire,

M. Damien GAUTHIER,

